

Stratégie d'intégration de l'Internet pour le Droit dans les pays



émergents Le dossier haïtien



Salim Succar
ssuccar@lissadelaw.com



Objectif

- Etablir les caractéristiques et les structures du système juridique haïtien
- Comprendre les faiblesses des structures et les contraintes majeures inhérentes à la diffusion électronique du droit en Haïti
- Revoir les étapes d'une stratégie durable propre à assurer l'accès maximal aux informations juridiques et légales tant sur le plan national qu'international



Situation géographique, économique et sociale



Haïti



- Superficie : 27.750km²
- Population : 7.750 millions habitants
- Divisions territoriales: 9 départements
- Capitale: Port-au-Prince
- PIB: entre US\$200.00 et US\$400.00 par an
- Taux d'analphabétisme: 65%
- Taux de mortalité infantile, de chômage particulièrement élevé.
- Situation économique extrêmement précaire.

3

Le Système juridique haïtien:

L'ordre judiciaire haïtien- Système de droit civil

- Cent Quatre-vingt (180) Tribunaux de Paix
- Quinze (15) Tribunaux de Première Instance
- Cinq (5) Cours d'Appel
- Une (1) Cour de Cassation, (Juridiction Suprême de l'Ordre Judiciaire)
- Une (1) Ecole de la Magistrature
- Dix-sept (17) Ecoles de Droit, comptant environ 10.000 étudiants
- Environ trois mille (3000) Opérateurs de la Justice : Magistrats, Greffiers, Avocats, Notaires, Huissiers, Officiers de l'Etat Civil.



4

Situation actuelle de la diffusion électronique du droit en Haïti



- Réseau informatique peu développé
- Inexistant sur la plus grande partie du territoire.
- Exploitation des carences par les fournisseurs de logiciel en Haïti
- Programme d'assistance de la communauté internationale

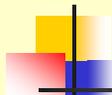
5

Les causes

- Problèmes d'infrastructures
 - Déficiences du réseau électrique
 - Déficiences du réseau téléphonique
 - Coût élevé du matériel électronique:
 - Ordinateurs
 - Modem
 - Connection directe par Satellite
- Tarifs élevés des fournisseurs de service
- Caractère sommaire des infrastructures existantes
- Manque de formation technique
- Restrictions d'accès aux technologies gratuites disponibles sur Internet (Voice Over IP)
- Manque de fonds du gouvernement



6



Les Stratégies

Objectif Prioritaire: Un accès aisé et aussi peu coûteux que possible

1. Obtenir que l'accès à l'information électronique soit considéré par le gouvernement comme l'un des axes majeurs de son action
2. L'apprentissage à l'informatique doit servir à renforcer le processus d'alphabétisation dans les milieux ruraux et urbains
3. S'efforcer d'obtenir la réduction des coûts d'acquisition du matériel informatique grâce à un programme de subvention de l'Etat et d'aide internationale.
4. Acquérir les technologies les plus avancées utilisant les infrastructures déjà existantes.



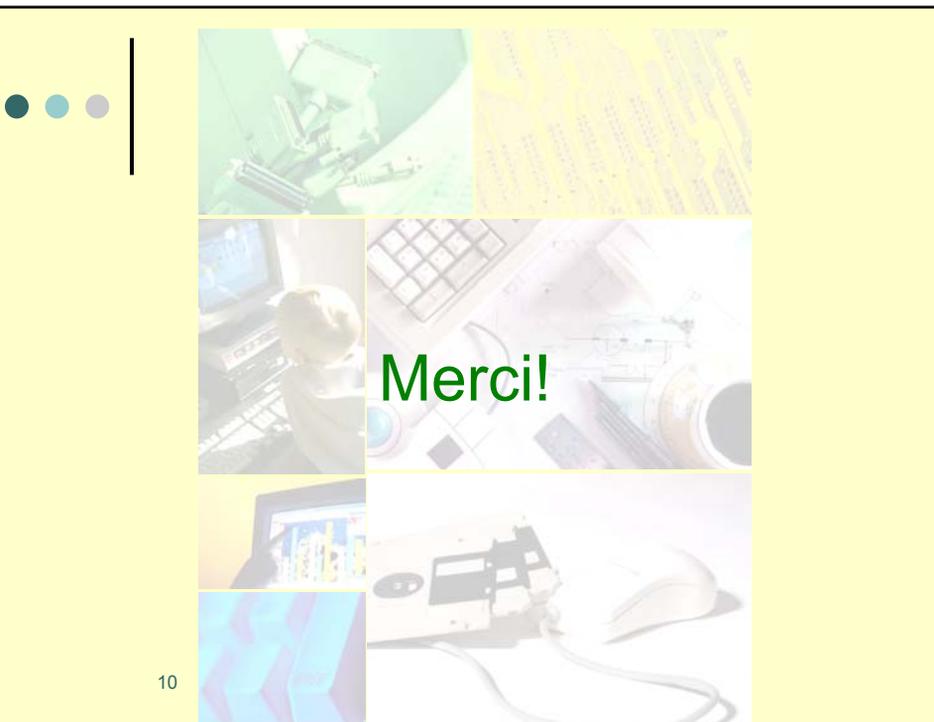
7

- 
5. Offrir et organiser, à travers le pays, des programmes gratuits de formation et de vulgarisation de la technologie.
 6. Construire une grande bibliographie des articles de revue de recherche émanant des pays francophones (France et Canada surtout).
 7. Développer une base d'informations (banque de données) sur les Codes, ouvrages de doctrine, lois usuelles les plus courantes, jurisprudence, textes fondamentaux relatifs aux libertés publiques, droits de la personne, etc., en établissant des antennes d'alimentation ou de mise à jour des informations dans les tribunaux, imprimerie nationale (Le moniteur), etc.
 8. Etablir une présence importante sur Internet en offrant les textes de la législation nationale (Références précises et Résumés: Droit des Affaires, Codes des Investissements, etc..) ainsi qu'une compilation de toutes les lois.

Conclusion

- Mettre tout en oeuvre pour l'utilisation optimale des nouvelles technologies de l'information permettant ainsi la vulgarisation des informations d'ordre juridique et légal et la diffusion la plus large du droit a travers le territoire ainsi que son accès par les chercheurs internationaux

9



10